



BULLETIN DE LA CGTM-SANTE

Septembre 2024

CONTRE LA VIE CHERE, BAISSER LES PRIX ! AUGMENTEZ LES SALAIRES, LES PENSIONS ET LES MINIMA SOCIAUX !

Toutes et tous, nous constatons que la vie est de plus en plus chère. La CGTM-SANTE exige la baisse des prix des produits alimentaires. Mais pas seulement ceux-là, la baisse des prix du transport terrestre et aérien, de l'eau, de l'électricité, des impôts indirects, du loyer, etc ...

Nous subissons des hausses en tout genre, alors que nous n'avons que notre salaire ou notre pension pour faire face. Et c'est vrai qu'au milieu du mois ou à la 3e semaine nous calculons. Plus le temps passe plus nous nous privons de services nécessaires mais pas vitaux.

Or dans toutes les activités de la, ce sont des salariés qui font tout ; commerce, banque assurances -bâtiment-poste-agriculture, école, santé, voirie, service à la personne, collectivité locales, activité portuaire et aéroportuaire... Sans notre activité de production de biens et de services, la société ne tournerait pas.

Or nous qui sommes si indispensables au fonctionnement de la société, nous sommes des laissés pour compte.

POURQUOI

Parce que ceux qui décident des prix, sont les propriétaires des terres, des usines, on dira des moyens de production. Ils développent des activités uniquement pour leurs profits.

Ces propriétaires CAPITALISTES ont à leur service un Etat qui leur donne des subventions et cadeaux. Cet Etat décide de taxes et autres qui pénalisent la population. C'est aussi cet Etat qui prend l'essentiel des taxes indirectes pour soutenir nos exploitants et pleurent quand des salariés des services publics réclament des moyens pour améliorer leurs conditions de travail et pour être à l'aise avec eux-mêmes sur la prestation donnée ou servie aux usagers

Ceux qui nous dirigent ont le pouvoir de tout augmenter comme ils veulent.

Il nous est difficile de joindre les 2 bouts d'où notre adhésion à ce mouvement pour faire baisser les prix de l'alimentaire mais de bien d'autres éléments qui rentrent dans notre quotidien.

Depuis le jeudi 26 septembre la CGTM a appelé à la grève de 24 heures reconductibles pour l'augmentation des salaires des pensions et des minima sociaux, pour le contrôle des prix, des

produits de première nécessité, contre la répression qui frappe les militants.

La CGTM SANTE participer aux actions organisées pour lutter contre la vie chère, pour la retransmission en direct à la population de toute réunion portant sur notre situation. Ceux qui ont le pouvoir de baisser les prix de l'alimentaire ou autre, trainent à prendre la décision.

Eh bien, nous salariés, si nous entrons dans ce combat pour baisser les prix, c'est parce que nos intérêts le demandent.

FAISONS PAYER CEUX QUI NOUS EXPLOITENT ! EXIGEONS DES SALAIRES ET PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX PERMETTANT DE VIVRE DECEMMENT

VIE DES ETABLISSEMENTS

CHUM IMAGERIE PERTE DE CHANCES

Fin mois d'août angoissant

Au CHUM Imagerie Médicale, la prise en charge des AVC reste trop souvent déplorable, sinon comment expliquer l'absence totale de médecin capable de faire le geste opératoire indispensable qui éviterait de graves séquelles suite à cet accident cérébral.

Y compris en Guadeloupe où la patiente aurait pu être facilement transportée.

Comment s'assurer qu'au moment où les médecins décident de leurs vacances, la population ne sera pas en danger faute de soins d'urgences ?

En l'occurrence, de neuroradiologues ?

SERVICE IMAGERIE : ENCORE UN MAUVAIS COUP PORTE A UN SALARIE EN SITUATION PRECAIRE.

Quand on met quelqu'un responsable d'une unité de soins ou d'une unité médico-technique, son rôle c'est de veiller à la bonne organisation du service, veiller à ce que l'ensemble des éléments d'information soit portés à la connaissance des collègues, de telle sorte qu'ils puissent travailler en étant informés, de telle sorte qu'ils puissent mener à bien leur activité professionnelle.

Dans ce service, déjà ceux qui en ont la responsabilité sont fautifs parce qu'ils

arrivent en retard ; ils arrivent presque tous après 7h. Quand, très tôt, le matin, on a besoin d'eux, ils ne sont pas là mais ils se trouvent que, parmi eux, un a fait un rapport contre un collègue en situation précaire.

Ce rapport a conduit la direction a demandé à mettre un terme à son contrat d'ici fin septembre. Pourtant c'est un salarié qui exerce son activité professionnelle correctement. Ce salarié, comme d'autres salariés, a été en retard une ou 2 fois. Mais on ne peut pas considérer ce salarié comme le salarié qui arrive tout le temps en retard, à qui on fait des observations qui ne les respectent pas, qui envoie les responsables balader : Ce n'est pas le cas.

Alors pourquoi s'acharner autant sur ce salarié, pourquoi le priver de son pain quotidien, pourquoi priver un père de famille qui a 4 enfants de son pain quotidien ? : A quoi ce responsable veut en venir.

C'est quoi notre rôle dans l'institution ? sommes-nous dans l'institution ? On doit anticiper les problèmes. S'il s'avérait que ce salarié a une attitude qui lui est préjudiciable pour son activité professionnelle, le rôle du responsable, c'est justement de l'appeler, de discuter avec lui de voir ce qui crée ce dysfonctionnement à son niveau et non pas en cachette, dans son dos, d'adresser un rapport à la direction qui se traduit par le fait

qu'on lui dise que l'on mettra un terme à son contrat à la fin du mois de septembre : c'est inadmissible comme attitude

Quand cette conception va-t-elle changer au CHU de la Martinique et dans d'autres établissements, c'est quoi cette conception de responsables d'une unité de soins ou de service généraux ou administratifs ou médico-technique. Quels qu'ils soient de soins, médico- techniques ou services généraux, quelle conception on a de notre responsabilité. On n'est pas des gendarmes, on est des êtres humains qui devons tout faire pour que le travail se déroule correctement. Et si certains d'entre nous sont défaillants et bien qu'on puisse les convier à un entretien, discuter avec eux, les interroger, comprendre et amener l'autre à prendre conscience des conséquences de son comportement.

C'est ça notre humanité, c'est ce climat-là qui doit être instaurer.

Apparemment, c'est l'inverse que certains veulent créer au CHUM. C'est comme ça qu'on va faire avancer les choses ? Réfléchissez un peu à votre attitude.

Tout le monde ne raisonne pas ainsi : Des collègues du service imagerie qui ont pris connaissance de ça en ont été écoeurés et ont fait une délégation pour aller trouver la direction : ils ont un rendez-vous à la fin du mois de septembre.

Il faut arrêter avec ce type d'attitude !

CRI D'AMERTUME ET DE TRISTESSE DU CHEF DE SERVICE DES URGENCES DE PZQ

BONSOIR

Je me demandais depuis quelques jours combien de temps cela allait prendre pour que quelqu'un dénonce la maltraitance (en dehors des urgentistes) ...

Malheureusement cela fait plusieurs jours qu'on dénonce la situation et cette fois-ci on

n'a rien dit, pas de mail, pas de grève, pas de débrayage, juste la résignation d'une équipe qui se meurt petit à petit dans l'indifférence la plus totale.

Est-ce que cela va changer quelque chose ??

On promet la mise en place de circuit patient mais au final il s'arrête aux portes des Urgences...

Que dire des spécialistes qui font leurs courses en demandant tous les examens possibles et inimaginables avant de se décider, même les examens qu'on ne fait plus au CHUM depuis... on appelle cela gagner du temps peut être ? Ou alors attendez demain on présentera le patient au staff et bien rien de plus, à part gagner du temps encore et encore.

Les problèmes sociaux s'accumulent sur les brancards et pourtant pas de solution non plus.

La seule question qu'il faut se poser c'est : qu'avons-nous fait depuis l'audit ? Qu'ont fait les patients pour subir ça ?

On voit des lits se fermer pour absence de paramed ou pour absence de médecin mais les patients eux continuent d'arriver inlassablement et finissent sur des brancards avec des couches, à jeun, dans l'indifférence la plus totale et après on dit que c'est la faute des Urgences, il y a un problème d'organisation, de management.

NON LE PROBLEME C'EST LE CHUM

Et ça ne s'arrête pas là, ce serait trop facile, maintenant on doit également recevoir dans les murs des Urgences, la toxicologie, le PASS...

Y a-t-il un raz le bol qui s'exprimerait dans mes propos ?? Non juste de l'amertume et de la tristesse.

On pourrait parler de ce pauvre Mr M, est aux Urgences pour un pied critique depuis

12 jours, dialysé 3 fois par semaine au CHMV, qui a une septicémie avec endocardite et pourtant qui est sur un brancard dans un couloir et qui ne dit plus rien, lui aussi résigné.

Le mur de la honte à Brest, Nantes et tant d'autres CHU nous on le remplirait en moins d'une semaine alors que nos collègues mettent le mois pour vivre ce que l'on subit ici. Pour ceux qui ne regardent pas les informations : patient de plus de 75 ans qui attends plus de 24h sur un brancard...

Bref, demain c'est la rentrée des classes.

Fait le 2 septembre 2024 à 19h08

Signé Docteur Yannick BROUSTE

Chef de service des Urgences

CHU Martinique

L'ARLESIENNE DE LA RECONSTRUCTION DU CH DU SAINT-ESPRIT

La reconstruction, alors programmée par un dossier depuis 2007, une rumeur vient doucher les espoirs des salariés de l'établissement. Cette rumeur laisse à penser que l'hôpital ne sera pas reconstruit faute d'une activité trop faible. Le corps médical est montré du doigt. Nous, nous avons déjà vu des futurs patients prendre la fuite en voyant l'état des bâtiments.

Le Président du Conseil de Surveillance dit à qui veut l'entendre : "Nous avons le terrain, nous avons l'argent, l'appel d'offres est lancé, le chantier va débuter prochainement et sera livré en 2026.

Les salariés de l'hôpital ne savent pas à quel saint se vouer, le Saint Esprit ou Saint Thomas?

L'ACTUALITE SOCIALE DU CHMD NOUS AMENE A DONNER CERTAINES

PRECISIONS CONCERNANT LES POSSIBILITES D'AUGMENTATION DE SALAIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE.

LES HOSPITALIERS ONT 4 POSSIBILITÉS DE VOIR LEUR SALAIRE AUGMENTER

* La 1re c'est quand le gouvernement décide d'une augmentation de la valeur du point. Cette valeur du point est exceptionnelle. Quand il y a une augmentation de la valeur du point. Ce sont les salaires de tous les fonctionnaires qui changent. On est resté 10 ans environs sans que la valeur du point ne soit augmentée.

*2eme possibilité celle de changer d'échelon.

En fait le changement d'échelon est lié au métier, au grade et fonctionne comme une prime d'ancienneté.

*3eme possibilité un changement de grade ou avancement de grade. L'avancement de grade bien souvent apporte une augmentation un petit peu plus conséquente que celle de l'avancement d'échelon. L'avancement de grade se produit chaque année.

Comment ça se déroule ? Nous sommes en 2023 par exemple L'établissement devra examiner la liste de l'ensemble des agents qui remplissent les conditions pour être promouvables en 2022 jusqu'à décembre 2022.

Les conditions sont différentes selon le métier ou le grade que vous exercez... A côté de cela le gouvernement décide chaque année pour tous les établissements publics de sante de France et des Dom du pourcentage de personnes qui tout en remplissant ces conditions peuvent être nommées.

Donc cela aboutit à la chose suivante : mettons que le gouvernement décide que les aides soignantes pour qu'elles soient

nommées aide soignantes supérieures, eh bien il faut qu'elles soient au 5e échelon de leur grade et qu'elles aient tant d'années de service. On prend la liste de tous ceux qui remplissent ces 2 conditions. Cette liste si elle est composée de 100 personnes et que le gouvernement a décidé que c'est 10% des personnes qui remplissent les conditions qui pourront être promues au grade d 'Aide soignant classe supérieur. C 'est 10% de 100 Ça fait 10 ça veut dire qu'il y aura 10 collègues qui bénéficieront d'avancement de grade et 90 autres qui n'en bénéficieront pas. (c'est injuste mais c 'est élaboré sciemment par le gouvernement pour diviser les travailleurs. Sans compter que dans les 2 cas ces personnes font le même travail) Cet avancement de grade et ce pourcentage est calculé sur l'année 2022 et applicable pour l 'année 2023 .Cela veut dire que quand le gouvernement décide qu' au titre de l'année 2023 l'avancement de grade des aides soignants c'est 10% c'est applicable pour l'année ça veut dire que tous les agents qui remplissent les conditions en 2022 seront nommés s'ils ont été choisis par la direction après une consultation préalable des représentants syndicaux . Dans ce cas et ils seront nommés à partir du 01/01/2023 même si la réunion se tient en juin ou en novembre 2023.

Voilà l'autre litige avec la direction du CHMD qui nomme à partir de la date de sa décision. Dans tous les Hôpitaux et Ehpad en Martinique l'avancement de grade s'applique, dès le mois de janvier de l 'année en cours.

*La 4eme et dernière possibilité c'est quand des agents qui ont bénéficié d'une promotion professionnelle cad ont eu l' accord de leur direction pour préparer un nouveau diplôme. S'ils réussissent, ils sont de fait nommés dans un autre grade. Par exemple un agent qui est infirmier et qui a

fait des études de puéricultrice et qui a son diplôme de puéricultrice quand elle sera nommée puéricultrice elle aura une grille indiciaire plus conséquente que celle des infirmiers puisque c'est une infirmière spécialisée.

Voilà les 4 possibilités qu'on les agents hospitaliers de voir leur salaire augmenter.

Notons que sur cette dernière possibilité nous avons un deuxième litige avec la direction du CHMD qui refuse de nommer un infirmier : musicothérapeute alors qu'il est diplômé depuis 2020 dans le cadre d'une étude promotionnelle et exerce ce métier depuis 7 ans.

ACTIVITES SYNDICALES

Demande de réunion à la DG ars sur situation CHUM et CHMD

HIS dans les différentes sections sur soutien au CHMD et leurs propres revendications

CNF 12 et 13 septembre à Montreuil invité par la FEDE SANTE ET ACTION SOCIALE CGT DELEGATION ZAMOR ET KHALIFA

FORMATIONS SYNDICALES

/s'impliquer--fiche de salaire---comment animer une section syndicale--trésorerie

CHMD / CONTESTATION PAR LA CGTM DU COURRIER DE MR BERNIAC QUI S'OBSTINE A NE PAS PAYER LES AVANCEMENTS DE GRADE A COMPTER DU MOIS DE JANVIER DE L 'ANNEE EN COURS.

A l'occasion de leur Passage au CNF, notre délégation a pu vérifier qu'en France c'est aussi à compter du mois de janvier de l'année en cours que s'applique les avancements de grade.

REUNION A L'HOPITAL DU ST ESPRIT

LES 4 ORGANISATIONS SYNDICALES

DE L'ETABLISSEMENT A LA DEMANDE DE LA DIRECTRICE PAR INTERIM se sont réunis le 13 septembre. REFUS DE 3 SYNDICATS DE POURSUIVRE LE CONTRAT DE MR SOLER QUI A DEMISSIONNE ET A REPRIS (à la demande du directeur M LARGEN) SON ACTIVITE EN TELETRAVAIL POUR SOI DISANT 3 MISSIONS : HOPITAL DE PROXIMITE - PLAN D'ACTION POUR REALISER LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET PLAN DE FORMATION SUR 3 ANS.

ANECDOTE

Lors de la rencontre des organisations syndicales du vendredi 13/09/2024 initiée par la directrice intérimaire , le brasseur d'air invétéré et tourmenté , le collègue responsable de l'organisation majoritaire au CSE a eu l'occasion une fois de plus de démontrer son ignorance de la législation hospitalière en accusant de tous les mots les anciens délégués de la CGTM (absent à l'audience bien sûr), Oubliant au passage de dire ce jour qu'il prenait régulièrement le petit café avec le monsieur Responsable du malaise psychologique du personnel. La CGTM à l'époque a toujours su faire respecter le personnel et l'établissement par les autorités de tutelle et par les directions successives dans leur maîtrise législation hospitalière par ces délégués formés .

Le seul fait d'arme de ce collègue et de son organisation syndicale c'est d'avoir forcé par la violence et l'intimidation le départ de Mr Garcin (directeur compétent) aimé du personnel, ayant des projets sérieux pour le CHSE et la santé en général sur la Martinique, entre autre la reconstruction de l'établissement dont le dossier a pris à l'époque un retard jamais rattrapé. Sa seule politique actuelle c'est de faire le beau et soigner la carrière de ses adeptes.

2EME REUNION LE 20 SEPTEMBRE LA DIRECTRICE INFORME D'ALLER VERS UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE . CE MR EST PAYE SUR LE GRADE DE CADRE SOCIO EDUCATIF ET FAIT FONCTION DE COORDINATEUR DE SOINS AU ST ESPRIT.

IL A AUSSI ETE DIT QUE L'ETABLISSEMENT N'A PAS PAYE UNE FACTURE DE PLUS DE 39000 EUROS QU IL AVAIT PRESENTE DANS UNE PERIODE OU IL AVAIT DEMISSIONNE ET RELEVAIT DE SA PROPRE ENTREPRISE. L'ETABLISSEMENT A REFUSE DE PAYER ET LUI A RECLAME UNE LETTRE D'ANNULATION. AUX DIRES DE LA DIRECTION CETTE LETTRE A ETE PRODUITE.

NOUS AVONS RECLAME D ETRE DESTINATAIRE DE TOUT CONCERNANT CETTE RUPTURE CONVENTIONNELLE. CE MR DEVRAIT DONNER SA REPOSE DEFINITIVE LA SEMAINE DU 23 SEPTEMBRE.

SIGNALONS QUE LORS DE CETTE 2EMME REUNION L'UGTM ETAIT ABSENTE.

Dernière heure / Courriers adressés à la directrice par les sections CGTM CHWA, FO, et CDMT st Esprit – Mail de la directrice informant d'une nouvelle démission de Mr Soler en date du 23 sept. 24

ACTUALITE SOCIALE

PRENONS CONSCIENCE DE NOTRE FORCE

SERVONS NOUS D'ELLE !

Comment utiliser au mieux notre force pour peser dans la balance : en étant dans la grève et en s'organisant pour que rien ne nous échappe.

C'est pourquoi une retransmission en direct de toute réunion, table ronde ou

négociation qui induirait et aboutirait à une baisse des prix, devrait se faire. En tout cas nous gagnerons tous et toutes à suivre cela en direct pour être informé à l'instant T.

Nous vous invitons par établissement et aussi dans un même établissement par service à vous rassembler.

Rassembler toutes celles et tous ceux qui sont d'accord avec la grève . Organiser vous pour prendre des décisions (services minimum mais pas uniquement service minimum mais aussi et surtout sur ce que nous pouvons faire pour donner plus de force au mouvement)

L'organisation effective des combattantes et combattants nous permet de nous voir, de nous rencontrer, de nous identifier et surtout de nous réunir pour prendre toute décision pour renforcer le mouvement pour mener l'action pour que nos dirigeants d'entreprise et aussi ceux qui sont plus hauts placés comme ceux de l'ARS, du ministère du gouvernement, sachent que nous sommes décidés et déterminés.

A nous de leur montrer que le pouvoir risque de changer de camp face à leur intransigeance.

Le fond du problème est celui de la société dans laquelle nous vivons c'est une société capitaliste où les dirigeants propriétaires ont organisé l'activité pour nous voler de manière permanente en nous versant comme salaire le 1/3 environ des richesses produites. Les autres 2/3 allant dans les poches des propriétaires.

Cette société est basée sur la production de profits pour une très petite minorité de possédants capitalistes. Dans cette société ceux qui ont le pouvoir économique sont ceux qui ont la richesse. C'est pour eux que le gouvernement et l'Etat agissent et non pour la Majorité de la population. Nous voyons bien que c'est injuste et nous ressentons que cela ne peut plus durer.

Et nous avons raison!

Pour bouleverser radicalement tout cela, nous devons utiliser à bon escient, la place et la force que nous avons dans l'économie et la société.

Pas question de travailler pour enrichir une minorité et laisser la majorité trimer dans le besoin et aller dans la misère.

Nous exigeons la baisse des prix sur tout ce qui rentre dans notre quotidien et l'augmentation des seuls revenus dont nous disposons notre salaire, notre pension chaque fois que les prix augmentent.

TOUS DEBOUT ! TOUS UNIS ! TOUS EN LUTTE !

Sé alé nou ka alé pou bésé pwi tout bagay

CULTURE ET LOISIRS

ZEBULON O PEYI ...

Ni tjek tan, triko ver *Saint Etienne*-li anlè'y, ti bolonm-lan vini wè papa'y, misié Klerson, épi Babet pann an zel jilé'y. Babet tè vini pran koulè é pasé tibren marinad lanmori anba dan'y, apré si mwa yo pran pié nan *Nòmandi*. Papa Zébulon di Zébulon: "Zébulon, man ni an ti mòso tè, é avan maladi mété mwen anlè krik, man key endé'w fè an bel kay, pas avan ou kouvè tet anba'w, fodré ou kouvè tet anlè'w". Zébulon réponn li: " di pòpaw, *tu m'as regardé, jamais je ne retournerai dans ce trou, je préfère la Normandie, avec Babette; tu n'connais pò la vie là bas*". An vérité, kon sa ékri an gran liv-la, pawol-tala fè gran-nonm lapenn. Sèvo'y patinen an tè sek. Misié Klerson té ka répété ba tout moun i jwenn, ek sa, jik tan i monté nan Galilé : " Bon bondié mové zanfán, haaa! sa ki pa fè ich, pa konnet". E pou di bon, misié Klerson alé épi sa Zébulon di'y la anlè tjè'y. Mé avan misié Klerson té janbé la kréyasyon toutbon, Lanbè ki wé ti mòso tè-a obidjoul, mandé gran-nonm-lan lapèmision-souplé, di ni an

ti lanplasman pou fè griyad. Misié Klerson réponn li: "dimoman ki mwen trapé janm poul-mwen, mergez-mwen, ti labiè-mwen tou lé jou, ou pé fè zafè'w. Fouté fè". Ki donk Lanbè pa dòmi an lè pawol-tala, Lanbè bay chabonTan fè tan, tan kité tan.

Anmizi-anmizi, Zébulon trapé kontradikcion épi Babet nan *Nòmandi*, (Zébulon vini ros a lamannev, i vini rétif, ek i pa ka tridanté osi vit kon avan, kon yo lé, é sitou kok-la pa ka rivé fè bek ankò. Babet épi la fanmi Babet, fè Zébulon disparet La *Nòmandi*, ped chimen bo kay-yo. An tjekpa, yo vréyé Zébulon ay mò anlè tè'y. Triko blé PSG'y anlè'y, Zébulon viré o péyi an lanmen douvan, an lanmen dèyè. Zébulon, sonjé a lè-tala, ki papa'y, misié Klerson té pwopozé'y tè-a éti Lanbè konstwi an restoran. Zébulon mété Lanbè douvan lwa.

Diran litan Zébulon té ka blez kò'y *Nòmandi*, Lanbè fè an brital restoran an lè tè-a, éti ou ka manjé tou kalté : griyad, pizza, manjé bwouyi, lapo-senyen, sòbé, gato. Pou dousiné restoran-tala lafen lasimenn, fodra ou résèvé, é vini souplé épi an ti rad prop.

Pannan pwosé-a ka alé, Jij-la di Zébulon: "pa rété la : vwasen pa konnet ou, ou pa ni papié tè, é an plis di sa, dépi pli di trant an tout moun sav, é sèvi témwen, ki sé Lanbè ki met-a-manniok restoran-an ki anlè tè-a". An final di kont, Jij-la délibéré pou Zébulon ay négosié épi Lanbè, pou Zébulon trapé an pizza tan zan tan. Erez di bonè pou Zébulon, i trouvé an sui kay koté lafanmi marèn-li, ki yo tou, té kont Lanbè pannan pwosé-a.
A.GERALD

ACTUALITE POLITIQUE

ARRETS MALADIE : NOUVELLES ATTAQUES EN VUE

Le directeur de l'Assurance-maladie se répand dans les médias sur le déficit élevé de sa caisse en 2024, qu'il attribue notamment à la hausse des arrêts de travail pour maladie. Ceux-ci auraient augmenté de 8,5 % en un an. Il ose se prétendre concerné par les problèmes de santé et de sécurité au travail, tout en affirmant que de nombreux arrêts sont « *sans justification médicale* ». L'offensive n'est pas nouvelle et s'était traduite l'an dernier par la multiplication des contrôles, non seulement des malades mais aussi des médecins coupables de prescrire « trop » d'arrêts. Aujourd'hui, ce haut fonctionnaire accroît la pression pour baisser les indemnités des salariés.

Les travailleurs s'usent la santé pour faire fonctionner la société et générer toujours plus de profit. C'est aux grandes entreprises de passer à la caisse, pas aux travailleurs !

HAÏTI

DES CHAROIGNARDS AU CHEVET DU PAYS

Cet article est tiré du dernier numéro de *Voix des travailleurs*, publié par l'OTR (Organisation des travailleurs révolutionnaires) d'Haïti.

Le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord, dont les classes populaires sont rongées par une extrême misère et un sous-développement chronique, subit de plein fouet les attaques barbares d'une bande de malfrats groupés en gangs depuis cinq ans environ.

Des quartiers vidés de leur population, près de 600 000 déplacés, dont certains sont parqués dans des camps d'hébergement où tout manque, des massacres en série de la population, des casses systématiques des entreprises : le pays se meurt. Pour juguler cette crise, ce sont les mêmes politiciens, pointés du

doigt dans cette horreur, qui se mettent en avant.

On prend les mêmes et on recommence ! C'est d'abord, le grand voisin d'Haïti, l'impérialisme américain, qui joue les maîtres de cérémonie. Aux côtés d'autres pays impérialistes, tels le Canada, l'Allemagne et la France, réunis au sein du Coregroup, ils surveillent leurs intérêts comme le lait sur le feu. Le pillage systématique des ressources naturelles et des ressources humaines pendant plusieurs siècles, qui a fait d'Haïti cette terre misérable, ne leur suffit pas : au travers de leurs capitaux et de leurs institutions paillardes, ils continuent de contrôler l'État, pour toujours dominer, contrôler et exploiter la population pauvre. Après la démission du Premier ministre Ariel Henry au mois d'avril 2024, le gouvernement américain a mis sur pied un autre gouvernement mais avec toujours la même vieille classe politique corrompue acquise à sa cause. Mais les discussions sous l'égide de l'OEA, de la Caricom ou de l'ONU tournent au vinaigre. Comme des

chiens affamés, chaque politicien montre ses crocs et ne veut rien céder à ses concurrents. Si, finalement, ils acceptent de s'asseoir à la même table, c'est pour prendre de l'avance sur ceux qui n'y sont pas et avec l'espoir de continuer leurs luttes au plus proche du pouvoir.

La répartition des postes du pouvoir, telle la nomination d'un ministre, d'un directeur général au sein de l'administration publique ou d'une institution autonome de l'État, etc., donne chaque fois lieu à une guerre presque meurtrière entre belligérants. Concussion, chantage, vols, la classe politique se donne en spectacle.

Invitée par le Premier ministre, la bourgeoisie s'engouffre et présente ses revendications : exonération d'impôts, franchise douanière, subventions, etc. De la crise sécuritaire, personne ne s'en préoccupe. La recherche des subsides prend le pas, d'autant plus que ces possédants ont les moyens de se protéger de la fureur des gangs.

Pour la population, qui croupit dans cette misère et subit les affres des bandes armées, la seule façon d'entrevoir le bout du tunnel est de se révolter pour s'affranchir de cette bande de charognards.

CAMARADE

IL NE RESTE QUE 3 MOIS POUR TERMINER L ANNEE 2024 !

Des adhérents et adhérentes n'ont pas encore régulariser leurs cotisations ! Nous les invitons à le faire sans tarder !

COLLEGUE TOI QUI N'EST PAS SYNDIQUE. Nous t'invitons à rejoindre ceux et celles qui ont choisis de ne pas être isolés es en s'associant avec la CGTM SANTE !

Nous sommes organisés dans le sanitaire , dans le médico-social , dans les laboratoires privé comme public, rejoins nous pour défendre tes intérêts matériels, moraux et environnementaux. **ANSANM ANSANM NOU PLI FO !**

ANSANM ANSANM

AN NOU LITE

**KONT VI CHE TA
LA !**

NOU NI FOS !

**FOS TRAVAY NOU , KA
ANRICH
SE KAPITALIS PWOHITE -
A !**

LETA KA BAYO BALAN !

**FOS NOU, LE TRAVAYE
SE LINITE !**

